

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : HARNES (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21620413100017

POSTE COMPTABLE : SGC LENS

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : VILLE (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	7
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	9

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	10
B1 - Présentation des AP votées	11
B2 - Présentation des AE votées	12
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	13
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	16
D1 - Balance générale - Dépenses	18
D2 - Balance générale - Recettes	20

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	22
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	26
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	41
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	43
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	46
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	51

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	54
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	55
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	59
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	60
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	61

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	63
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	64
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	65
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	75
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	76
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	80

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	12391

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1038.50

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 327,09
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 331,72
3	Dépenses d'équipement brut / population	1 427,52
4	Encours de dette / population (2) (3)	492,69
5	DGF / population	320,39
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	54,90 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	123,34 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	107,19 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	37,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

45411
45412
6573641
65741
65748

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5% %
- Investissement : 7.5%%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	22 851 870,45	26 979 464,22	8 403 191,22	A1 12 530 784,99
Investissement	5 487 333,44	8 477 277,95	(3) 4 113 191,22	A2 7 103 135,73
Fonctionnement	17 364 537,01	18 502 186,27	(4) 4 290 000,00	A3 5 427 649,26

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 4 991 633,12	III + IV 979 513,42	B1	-4 012 119,70	
Investissement	I 4 991 633,12	III 979 513,42	B2	-4 012 119,70	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	8 518 665,29
Investissement	A2 + B2	3 091 016,03
Fonctionnement	A3 + B3	5 427 649,26

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 4 991 633,12
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
11	Opération d'équipement n° 11	978 943,37
12	Opération d'équipement n° 12	160 784,00
13	Opération d'équipement n° 13	259 212,00
14	Opération d'équipement n° 14	399 807,80
15	Opération d'équipement n° 15	1 684 296,00
16	Opération d'équipement n° 16	249 299,53
18	Opération d'équipement n° 18	344 762,40
20	Opération d'équipement n° 20	175 000,00
21	Opération d'équipement n° 21	71 592,42
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	630 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	37 935,60
454111		37 935,60
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 979 513,42
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	811 334,66
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	168 178,76
454121		168 178,76
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	14 342 439,00	11 251 422,97
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	4 991 633,12	979 513,42
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 7 103 135,73
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		19 334 072,12	19 334 072,12
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	21 292 800,00	16 992 800,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 4 300 000,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		21 292 800,00	21 292 800,00
		DEPENSES	RECETTES
TOTAL DU BUDGET (4)		40 626 872,12	40 626 872,12

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
AP1	CENTRE NAUTIQUE	21	0,00
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	27 920,00	18 597,00	222 000,00	222 000,00	240 597,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	4 618 938,00	4 660 100,52	12 512 739,00	12 512 739,00	17 172 839,52
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	400 000,00	275 000,00	0,00	0,00	275 000,00
Total des dépenses d'équipement		5 046 858,00	4 953 697,52	12 734 739,00	12 734 739,00	17 688 436,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	760 000,00	0,00	760 000,00	760 000,00	760 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des dépenses financières		760 000,00	0,00	790 000,00	790 000,00	790 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	37 935,60	200 000,00	200 000,00	237 935,60
Total des dépenses réelles d'investissement		5 806 858,00	4 991 633,12	13 724 739,00	13 724 739,00	18 716 372,12

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	12 200,00		19 000,00	19 000,00	19 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	100 000,00		598 700,00	598 700,00	598 700,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		112 200,00		617 700,00	617 700,00	617 700,00

TOTAL	5 919 058,00	4 991 633,12	14 342 439,00	14 342 439,00	19 334 072,12
--------------	---------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 334 072,12
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	28 700,00	811 334,66	4 459 000,00	4 459 000,00	5 270 334,66
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	3 500 000,00	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 528 700,00	811 334,66	5 759 000,00	5 759 000,00	6 570 334,66
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	296 082,26	0,00	665 836,66	665 836,66	665 836,66
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	2 110 831,52	0,00	1 127 886,31	1 127 886,31	1 127 886,31
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	0,00	1 170 000,00	1 170 000,00	1 170 000,00
Total des recettes financières		2 456 913,78	0,00	2 993 722,97	2 993 722,97	2 993 722,97
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	168 178,76	200 000,00	200 000,00	368 178,76
Total des recettes réelles d'investissement		5 985 613,78	979 513,42	8 952 722,97	8 952 722,97	9 932 236,39

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 151 095,00		985 000,00	985 000,00	985 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	887 000,00		715 000,00	715 000,00	715 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	100 000,00		598 700,00	598 700,00	598 700,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 138 095,00		2 298 700,00	2 298 700,00	2 298 700,00

TOTAL	8 123 708,78	979 513,42	11 251 422,97	11 251 422,97	12 230 936,39
--------------	---------------------	-------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	7 103 135,73
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 334 072,12
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 681 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	5 444 600,00	0,00	5 248 215,00	5 248 215,00	5 248 215,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	8 575 600,00	0,00	9 027 000,00	9 027 000,00	9 027 000,00
014	Atténuations de produits	1 595 000,00	0,00	3 148 875,00	3 148 875,00	3 148 875,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 968 470,00	0,00	1 977 210,00	1 977 210,00	1 977 210,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		17 583 670,00	0,00	19 401 300,00	19 401 300,00	19 401 300,00
66	Charges financières	150 000,00	0,00	181 500,00	181 500,00	181 500,00
67	Charges spécifiques (3)	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	29 905,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		17 773 575,00	0,00	19 592 800,00	19 592 800,00	19 592 800,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 151 095,00		985 000,00	985 000,00	985 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	887 000,00		715 000,00	715 000,00	715 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 038 095,00		1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00

TOTAL	19 811 670,00	0,00	21 292 800,00	21 292 800,00	21 292 800,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTIPIE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	21 292 800,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	100 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	428 632,00	0,00	564 500,00	564 500,00	564 500,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	6 214 658,00	0,00	6 229 658,00	6 229 658,00	6 229 658,00
731	Fiscalité locale	3 924 500,00	0,00	4 272 500,00	4 272 500,00	4 272 500,00
74	Dotations et participations (3)	5 433 500,00	0,00	5 652 100,00	5 652 100,00	5 652 100,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	89 500,00	0,00	51 042,00	51 042,00	51 042,00
Total des recettes de gestion courante		16 190 790,00	0,00	16 969 800,00	16 969 800,00	16 969 800,00
76	Produits financiers	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		16 190 800,00	0,00	16 973 800,00	16 973 800,00	16 973 800,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	12 200,00		19 000,00	19 000,00	19 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		12 200,00		19 000,00	19 000,00	19 000,00

TOTAL	16 203 000,00	0,00	16 992 800,00	16 992 800,00	16 992 800,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	4 300 000,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	21 292 800,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 681 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	19 000,00	19 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	760 000,00	0,00	760 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	17 048 436,52		17 048 436,52
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	640 000,00	598 700,00	1 238 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	30 000,00	0,00	30 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	237 935,60	0,00	237 935,60
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		18 716 372,12	617 700,00	19 334 072,12

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 334 072,12
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	5 248 215,00		5 248 215,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	9 027 000,00		9 027 000,00
014	Atténuations de produits	3 148 875,00		3 148 875,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 977 210,00	0,00	1 977 210,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	181 500,00	0,00	181 500,00
67	Charges spécifiques (9)	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	715 000,00	715 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		985 000,00	985 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		19 592 800,00	1 700 000,00	21 292 800,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	21 292 800,00
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	665 836,66	0,00	665 836,66
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	5 270 334,66	0,00	5 270 334,66
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 300 000,00	548 700,00	1 848 700,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	50 000,00	50 000,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	30 000,00	0,00	30 000,00
28 Amortissement des immobilisations		715 000,00	715 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	368 178,76	0,00	368 178,76
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		985 000,00	985 000,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	1 170 000,00		1 170 000,00
Recettes d'investissement – Total	8 804 350,08	2 298 700,00	11 103 050,08

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	7 103 135,73
--	---------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	1 127 886,31
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 334 072,12
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	200 000,00		200 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	564 500,00		564 500,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	6 229 658,00		6 229 658,00
731 Fiscalité locale	4 272 500,00		4 272 500,00
74 Dotations et participations (8)	5 652 100,00		5 652 100,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	51 042,00	0,00	51 042,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	4 000,00	19 000,00	23 000,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	16 973 800,00	19 000,00	16 992 800,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	4 300 000,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	21 292 800,00
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 919 058,00	4 991 633,12	0,00	14 342 439,00	14 342 439,00	8 415 000,00	5 927 439,00	19 334 072,12
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 000,00	630 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	640 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	5 041 858,00	4 323 697,52	0,00	12 724 739,00	12 724 739,00	8 415 000,00	4 309 739,00	17 048 436,52
Total des dépenses d'équipement		5 046 858,00	4 953 697,52	0,00	12 734 739,00	12 734 739,00	8 415 000,00	4 319 739,00	17 688 436,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	760 000,00	0,00		760 000,00	760 000,00		760 000,00	760 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		760 000,00	0,00	0,00	790 000,00	790 000,00	0,00	790 000,00	790 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	37 935,60	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	237 935,60
Total des dépenses réelles		5 806 858,00	4 991 633,12	0,00	13 724 739,00	13 724 739,00	8 415 000,00	5 309 739,00	18 716 372,12
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	12 200,00			19 000,00	19 000,00		19 000,00	19 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	100 000,00			598 700,00	598 700,00		598 700,00	598 700,00
Total des dépenses d'ordre		112 200,00			617 700,00	617 700,00		617 700,00	617 700,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	19 334 072,12
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 012 877,26	979 513,42	10 123 536,66	10 123 536,66	11 103 050,08
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	28 700,00	811 334,66	4 459 000,00	4 459 000,00	5 270 334,66
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	3 500 000,00	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 528 700,00	811 334,66	5 759 000,00	5 759 000,00	6 570 334,66
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	296 082,26	0,00	665 836,66	665 836,66	665 836,66
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	0,00	1 170 000,00	1 170 000,00	1 170 000,00
Total des recettes financières		346 082,26	0,00	1 865 836,66	1 865 836,66	1 865 836,66
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	168 178,76	200 000,00	200 000,00	368 178,76
Total des recettes réelles		3 874 782,26	979 513,42	7 824 836,66	7 824 836,66	8 804 350,08
021	Virement de la section de fonctionnement	1 151 095,00		985 000,00	985 000,00	985 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	887 000,00		715 000,00	715 000,00	715 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	100 000,00		598 700,00	598 700,00	598 700,00
Total des recettes d'ordre		2 138 095,00		2 298 700,00	2 298 700,00	2 298 700,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	7 103 135,73
---	---------------------

Affectation au compte 1068 (8)	1 127 886,31
---------------------------------------	---------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	19 334 072,12
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	5 919 058,00	4 991 633,12	0,00	14 342 439,00	14 342 439,00	8 415 000,00	5 927 439,00	19 334 072,12
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 000,00	630 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	640 000,00
2128	Autres agencements et aménagement	5 000,00	630 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	640 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	5 041 858,00	4 323 697,52	0,00	12 724 739,00	12 724 739,00	8 415 000,00	4 309 739,00
	Total des dépenses d'équipement	5 046 858,00	4 953 697,52	0,00	12 734 739,00	12 734 739,00	8 415 000,00	4 319 739,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	760 000,00	0,00	0,00	760 000,00	760 000,00	760 000,00	760 000,00
1641	Emprunts en euros	760 000,00	0,00	0,00	760 000,00	760 000,00	760 000,00	760 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
2745	Avances remboursables	0,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	760 000,00	0,00	0,00	790 000,00	790 000,00	0,00	790 000,00

HARNES - VILLE - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	37 935,60	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	237 935,60
454111	Démolition 104 rue debarge	0,00	37 935,60		0,00	0,00	0,00	0,00	37 935,60
454112		0,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
454113		0,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses réelles		5 806 858,00	4 991 633,12	0,00	13 724 739,00	13 724 739,00	8 415 000,00	5 309 739,00	18 716 372,12
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	12 200,00			19 000,00	19 000,00		19 000,00	19 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	12 200,00			19 000,00	19 000,00		19 000,00	19 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	1 747,80			9 259,30	9 259,30		9 259,30	9 259,30
13912	Subv. transf. Régions	3 416,60			2 563,88	2 563,88		2 563,88	2 563,88
13918	Autres subventions d'équipement transf.	7 035,60			7 176,82	7 176,82		7 176,82	7 176,82
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
281321	Immeubles de rapport	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	100 000,00			598 700,00	598 700,00		598 700,00	598 700,00
2111	Terrains nus	0,00			548 700,00	548 700,00		548 700,00	548 700,00
21318	Autres bâtiments publics	100 000,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
21351	Bâtiments publics	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		112 200,00			617 700,00	617 700,00		617 700,00	617 700,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
11	DIVERS		622 592,43	978 943,37	1 359 739,00	1 359 739,00	0,00	1 359 739,00
12	BATIMENTS SCOLAIRES		292 876,32	160 784,00	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00
13	AUTRES BATIMENTS PUBLICS		44 046,00	259 212,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14	TRAVAUX DE VOIRIE		0,00	399 807,80	1 461 000,00	1 461 000,00	0,00	1 461 000,00
15	ECLAIRAGE PUBLIC		0,00	1 684 296,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
16	ACCESSIBILITE		52 918,80	249 299,53	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00
17	MEDIATHEQUE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	CONSTRUCTION PASSERELLE		0,00	344 762,40	0,00	0,00	0,00	0,00
19	RECONSTRUCTION PISCINE MUNICIPAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19	RECONSTRUCTION PISCINE MUNICIPAL	AP1	0,00	0,00	8 415 000,00	8 415 000,00	8 415 000,00	0,00
20	ERBM		0,00	175 000,00	1 009 000,00	1 009 000,00	0,00	1 009 000,00
21	REVITALISATION ESPACES NATUREL		0,00	71 592,42	110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00
TOTAL			1 012 433,55	4 323 697,52	12 724 739,00	12 724 739,00	8 415 000,00	4 309 739,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 19
LIBELLE : RECONSTRUCTION PISCINE MUNICIPAL
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP1

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a	8 415 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	8 415 000,00	8 415 000,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	8 415 000,00	8 415 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-8 415 000,00
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 11
LIBELLE : DIVERS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		622 592,43	a 978 943,37	1 359 739,00	b 1 359 739,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	71 412,37	18 597,00	42 000,00	42 000,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2051	Concessions, droits similaires	71 412,37	18 597,00	22 000,00	22 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	551 180,06	960 346,37	1 317 739,00	1 317 739,00
2111	Terrains nus	153 859,91	98 500,00	183 000,00	183 000,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
2116	Cimetières	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	34 357,72	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	864,00	71 594,50	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	122 429,68	260 763,79	372 000,00	372 000,00
21351	Bâtiments publics	0,00	124 644,00	50 000,00	50 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	16 353,66	24 000,00	24 000,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	4 536,60	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	161 040,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	50 582,14	6 006,84	46 000,00	46 000,00
21821	Matériel de transport ferroviaire	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	170 000,00	240 000,00	240 000,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	7 730,40	21 000,00	21 000,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	1 447,68	26 400,00	26 400,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	22 449,00	22 449,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	189 086,61	37 728,90	266 890,00	266 890,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-2 338 682,37
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 12
LIBELLE : BATIMENTS SCOLAIRES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		292 876,32	a 160 784,00	150 000,00	b 150 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	292 876,32	160 784,00	150 000,00	150 000,00
21312	Bâtiments scolaires	292 876,32	160 784,00	150 000,00	150 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-310 784,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 13
LIBELLE : AUTRES BATIMENTS PUBLICS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		44 046,00	a 259 212,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	44 046,00	259 212,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	44 046,00	259 212,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-259 212,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 14
LIBELLE : TRAVAUX DE VOIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 399 807,80	1 461 000,00	b 1 461 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	139 807,80	1 461 000,00	1 461 000,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	139 807,80	1 361 000,00	1 361 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	260 000,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	260 000,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 860 807,80
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 15
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 1 684 296,00	20 000,00	b 20 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 684 296,00	20 000,00	20 000,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	1 684 296,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 704 296,00
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 16
LIBELLE : ACCESSIBILITE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		52 918,80	a 249 299,53	200 000,00	b 200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	52 918,80	249 299,53	200 000,00	200 000,00
21312	Bâtiments scolaires	52 918,80	27 546,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	221 428,00	200 000,00	200 000,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	325,53	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-449 299,53
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 17
LIBELLE : MEDIATHEQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 18
LIBELLE : CONSTRUCTION PASSERELLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 344 762,40	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	329 762,40	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	329 762,40	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	15 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	15 000,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-344 762,40
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 19
LIBELLE : RECONSTRUCTION PISCINE MUNICIPAL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20
LIBELLE : ERBM
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 175 000,00	1 009 000,00	b 1 009 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	180 000,00	180 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	180 000,00	180 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	175 000,00	829 000,00	829 000,00
21351	Bâtiments publics	0,00	175 000,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	829 000,00	829 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 184 000,00
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 21
LIBELLE : REVITALISATION ESPACES NATUREL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 71 592,42	110 000,00	b 110 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	71 592,42	110 000,00	110 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	11 592,42	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	60 000,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-181 592,42
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		6 012 877,26	979 513,42	10 123 536,66	10 123 536,66	11 103 050,08
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	28 700,00	811 334,66	4 459 000,00	4 459 000,00	5 270 334,66
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	28 700,00	226 259,66	1 960 000,00	1 960 000,00	2 186 259,66
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	112 500,00	200 000,00	200 000,00	312 500,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	2 110 000,00	2 110 000,00	2 110 000,00
13271	Subv. non transf. Fonds social européen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13272	Subv. non transf. FEDER	0,00	341 000,00	0,00	0,00	341 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	189 000,00	189 000,00	189 000,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	131 575,00	0,00	0,00	131 575,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	3 500 000,00	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
1641	Emprunts en euros	3 500 000,00	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
1676	Dettes envers locataires - acquéreurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 528 700,00	811 334,66	5 759 000,00	5 759 000,00	6 570 334,66
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	296 082,26	0,00	665 836,66	665 836,66	665 836,66
10222	FCTVA	286 000,00	0,00	585 000,00	585 000,00	585 000,00
10226	Taxe d'aménagement	10 082,26	0,00	80 836,66	80 836,66	80 836,66
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
2745	Avances remboursables	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	0,00	1 170 000,00	1 170 000,00	1 170 000,00
Total des recettes financières		346 082,26	0,00	1 865 836,66	1 865 836,66	1 865 836,66
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	168 178,76	200 000,00	200 000,00	368 178,76
Total des recettes réelles		3 874 782,26	979 513,42	7 824 836,66	7 824 836,66	8 804 350,08
021	Virement de la section de fonctionnement	1 151 095,00		985 000,00	985 000,00	985 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	887 000,00		715 000,00	715 000,00	715 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00

HARNES - VILLE - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00		0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00		0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00		0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00		0,00	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	147 315,93		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	39 607,36		0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 021,00		0,00	0,00	0,00
281321	Immeubles de rapport	173 242,34		0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	4 007,96		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	18 795,55		0,00	0,00	0,00
281821	Matériel de transport ferroviaire	0,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	42 741,37		0,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	155 279,60		0,00	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	75 036,29		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	229 952,60		715 000,00	715 000,00	715 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	100 000,00		598 700,00	598 700,00	598 700,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00		0,00	0,00	0,00
16871	Dettes - Etat, établissements nationaux	0,00		548 700,00	548 700,00	548 700,00
2031	Frais d'études	100 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
2313	Constructions	0,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 138 095,00		2 298 700,00	2 298 700,00	2 298 700,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		19 811 670,00	0,00	0,00	21 292 800,00	21 292 800,00	0,00	21 292 800,00	21 292 800,00
011	Charges à caractère général (3)	5 444 600,00	0,00	0,00	5 248 215,00	5 248 215,00	0,00	5 248 215,00	5 248 215,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	8 575 600,00	0,00		9 027 000,00	9 027 000,00		9 027 000,00	9 027 000,00
014	Atténuations de produits	1 595 000,00	0,00		3 148 875,00	3 148 875,00		3 148 875,00	3 148 875,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 968 470,00	0,00	0,00	1 977 210,00	1 977 210,00	0,00	1 977 210,00	1 977 210,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		17 583 670,00	0,00	0,00	19 401 300,00	19 401 300,00	0,00	19 401 300,00	19 401 300,00
66	Charges financières	150 000,00	0,00		181 500,00	181 500,00		181 500,00	181 500,00
67	Charges spécifiques (3)	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	29 905,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		189 905,00	0,00	0,00	191 500,00	191 500,00		191 500,00	191 500,00
Total des dépenses réelles		17 773 575,00	0,00	0,00	19 592 800,00	19 592 800,00	0,00	19 592 800,00	19 592 800,00
023	Virement à la section d'investissement	1 151 095,00			985 000,00	985 000,00		985 000,00	985 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	887 000,00			715 000,00	715 000,00		715 000,00	715 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 038 095,00			1 700 000,00	1 700 000,00		1 700 000,00	1 700 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	21 292 800,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		16 203 000,00	0,00	16 992 800,00	16 992 800,00	16 992 800,00
013	Atténuations de charges (2)	100 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	428 632,00	0,00	564 500,00	564 500,00	564 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	6 214 658,00	0,00	6 229 658,00	6 229 658,00	6 229 658,00
731	Fiscalité locale	3 924 500,00	0,00	4 272 500,00	4 272 500,00	4 272 500,00
74	Dotations et participations (2)	5 433 500,00	0,00	5 652 100,00	5 652 100,00	5 652 100,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	89 500,00	0,00	51 042,00	51 042,00	51 042,00
Total des recettes de gestion des services		16 190 790,00	0,00	16 969 800,00	16 969 800,00	16 969 800,00
76	Produits financiers	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		10,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
Total des recettes réelles		16 190 800,00	0,00	16 973 800,00	16 973 800,00	16 973 800,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	12 200,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		12 200,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	4 300 000,00
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	21 292 800,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		19 811 670,00	0,00	0,00	21 292 800,00	21 292 800,00	0,00	21 292 800,00	21 292 800,00
011	Charges à caractère général (4)	5 444 600,00	0,00	0,00	5 248 215,00	5 248 215,00	0,00	5 248 215,00	5 248 215,00
6021	Matières consommables	0,00	0,00	0,00	3 400,00	3 400,00	0,00	3 400,00	3 400,00
6032	Variat. stocks autres approvisionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	466 000,00	0,00	0,00	441 560,00	441 560,00	0,00	441 560,00	441 560,00
60611	Eau et assainissement	222 670,00	0,00	0,00	264 870,00	264 870,00	0,00	264 870,00	264 870,00
60612	Energie - Electricité	626 900,00	0,00	0,00	897 120,00	897 120,00	0,00	897 120,00	897 120,00
60613	Chauffage urbain	937 700,00	0,00	0,00	609 500,00	609 500,00	0,00	609 500,00	609 500,00
60622	Carburants	40 650,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
60623	Alimentation	5 200,00	0,00	0,00	2 900,00	2 900,00	0,00	2 900,00	2 900,00
60624	Produits de traitement	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	45 000,00	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	251 500,00	0,00	0,00	211 500,00	211 500,00	0,00	211 500,00	211 500,00
60633	Fournitures de voirie	14 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	25 910,00	0,00	0,00	24 400,00	24 400,00	0,00	24 400,00	24 400,00
6064	Fournitures administratives	43 000,00	0,00	0,00	37 000,00	37 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	1 750,00	0,00	0,00	1 150,00	1 150,00	0,00	1 150,00	1 150,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	3 200,00	3 200,00	0,00	3 200,00	3 200,00
6067	Fournitures scolaires	47 495,00	0,00	0,00	47 472,00	47 472,00	0,00	47 472,00	47 472,00
6068	Autres matières et fournitures	131 916,00	0,00	0,00	121 670,00	121 670,00	0,00	121 670,00	121 670,00
611	Contrats de prestations de services	30 000,00	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	55 690,00	0,00	0,00	65 690,00	65 690,00	0,00	65 690,00	65 690,00
61521	Entretien terrains	230 000,00	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	188 100,00	0,00	0,00	268 200,00	268 200,00	0,00	268 200,00	268 200,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	502 000,00	0,00	0,00	260 200,00	260 200,00	0,00	260 200,00	260 200,00
615232	Entretien, réparations réseaux	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
61524	Entretien bois et forêts	20 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	50 000,00	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	245 660,00	0,00	0,00	244 831,00	244 831,00	0,00	244 831,00	244 831,00
6156	Maintenance	187 926,00	0,00	0,00	162 200,00	162 200,00	0,00	162 200,00	162 200,00

HARNES - VILLE - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6161	Multirisques	50 820,00	0,00		45 710,00	45 710,00	0,00	45 710,00	45 710,00
6168	Autres primes d'assurance	1 300,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	0,00		65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00
6182	Documentation générale et technique	23 450,00	0,00		20 340,00	20 340,00	0,00	20 340,00	20 340,00
6184	Versements à des organismes de formation	22 940,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
6188	Autres frais divers	2 150,00	0,00		2 250,00	2 250,00	0,00	2 250,00	2 250,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	20 500,00	0,00		20 300,00	20 300,00	0,00	20 300,00	20 300,00
6232	Fêtes et cérémonies	113 840,00	0,00		129 700,00	129 700,00	0,00	129 700,00	129 700,00
6236	Catalogues et imprimés	33 580,00	0,00		23 370,00	23 370,00	0,00	23 370,00	23 370,00
6238	Divers	0,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6241	Transports de biens	8 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	81 300,00	0,00		78 000,00	78 000,00	0,00	78 000,00	78 000,00
6248	Divers	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 780,00	0,00		1 780,00	1 780,00	0,00	1 780,00	1 780,00
6261	Frais d'affranchissement	15 850,00	0,00		18 650,00	18 650,00	0,00	18 650,00	18 650,00
6262	Frais de télécommunications	102 650,00	0,00		110 850,00	110 850,00	0,00	110 850,00	110 850,00
627	Services bancaires et assimilés	5 215,00	0,00		4 580,00	4 580,00	0,00	4 580,00	4 580,00
6281	Concours divers (cotisations)	10 685,00	0,00		7 290,00	7 290,00	0,00	7 290,00	7 290,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	15 100,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	57 900,00	0,00		85 000,00	85 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00
6288	Autres services extérieurs	300 310,00	0,00		311 502,00	311 502,00	0,00	311 502,00	311 502,00
63512	Taxes foncières	49 340,00	0,00		45 330,00	45 330,00	0,00	45 330,00	45 330,00
63513	Autres impôts locaux	500,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	63 423,00	0,00		108 300,00	108 300,00	0,00	108 300,00	108 300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	8 575 600,00	0,00		9 027 000,00	9 027 000,00		9 027 000,00	9 027 000,00
6218	Autre personnel extérieur	3 300,00	0,00		22 200,00	22 200,00		22 200,00	22 200,00
6331	Versement mobilité	81 000,00	0,00		84 000,00	84 000,00		84 000,00	84 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	23 500,00	0,00		23 000,00	23 000,00		23 000,00	23 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	98 000,00	0,00		103 000,00	103 000,00		103 000,00	103 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	3 085 000,00	0,00		3 350 000,00	3 350 000,00		3 350 000,00	3 350 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	105 600,00	0,00		109 500,00	109 500,00		109 500,00	109 500,00
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64116	Indemnités de licenciement	13 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00		13 000,00	13 000,00
64118	Autres indemnités	843 000,00	0,00		810 000,00	810 000,00		810 000,00	810 000,00

HARNES - VILLE - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64131	Rémunérations	1 549 600,00	0,00		1 550 000,00	1 550 000,00		1 550 000,00	1 550 000,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	88 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
64164	Emplois aidés - indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	21 000,00	0,00		27 000,00	27 000,00		27 000,00	27 000,00
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64172	Apprentis - indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	977 000,00	0,00		980 000,00	980 000,00		980 000,00	980 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 020 000,00	0,00		1 060 000,00	1 060 000,00		1 060 000,00	1 060 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	59 000,00	0,00		60 500,00	60 500,00		60 500,00	60 500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	309 000,00	0,00		310 000,00	310 000,00		310 000,00	310 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 000,00	0,00		400,00	400,00		400,00	400,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	600,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
64731	Allocations chômage versées directement	14 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00		14 000,00	14 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	54 000,00	0,00		54 000,00	54 000,00		54 000,00	54 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	32 000,00	0,00		32 000,00	32 000,00		32 000,00	32 000,00
6488	Autres	97 000,00	0,00		223 400,00	223 400,00		223 400,00	223 400,00
014	Atténuations de produits	1 595 000,00	0,00		3 148 875,00	3 148 875,00		3 148 875,00	3 148 875,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	995 000,00	0,00		2 848 875,00	2 848 875,00		2 848 875,00	2 848 875,00
739215	Reversements conventionnels de fiscalité	600 000,00	0,00		300 000,00	300 000,00		300 000,00	300 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 968 470,00	0,00	0,00	1 977 210,00	1 977 210,00	0,00	1 977 210,00	1 977 210,00
65131	Bourses	6 000,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
65311	Indemnités de fonction	163 500,00	0,00		166 000,00	166 000,00	0,00	166 000,00	166 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	800,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
65313	Cotisations de retraite	8 300,00	0,00		8 700,00	8 700,00	0,00	8 700,00	8 700,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
65315	Formation	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	600,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00

HARNES - VILLE - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
657362	Subv. fonct. CCAS	835 000,00	0,00		1 035 000,00	1 035 000,00	0,00	1 035 000,00	1 035 000,00
6573641	Subv fonct bud ann. et régies(auton fin)	150 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	20 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	620 000,00	0,00		592 160,00	592 160,00	0,00	592 160,00	592 160,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	57 270,00	0,00		62 450,00	62 450,00	0,00	62 450,00	62 450,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	40 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		17 583 670,00	0,00	0,00	19 401 300,00	19 401 300,00	0,00	19 401 300,00	19 401 300,00
66	Charges financières	150 000,00	0,00		181 500,00	181 500,00		181 500,00	181 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	150 000,00	0,00		180 000,00	180 000,00		180 000,00	180 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 000,00	0,00		-500,00	-500,00		-500,00	-500,00
6688	Autres	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
67	Charges spécifiques (4)	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	29 905,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	29 905,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		189 905,00	0,00	0,00	191 500,00	191 500,00		191 500,00	191 500,00
Total des dépenses réelles		17 773 575,00	0,00	0,00	19 592 800,00	19 592 800,00	0,00	19 592 800,00	19 592 800,00
023	Virement à la section d'investissement	1 151 095,00			985 000,00	985 000,00		985 000,00	985 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	887 000,00			715 000,00	715 000,00		715 000,00	715 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	887 000,00			715 000,00	715 000,00		715 000,00	715 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

HARNES - VILLE - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'ordre		2 038 095,00			1 700 000,00	1 700 000,00		1 700 000,00	1 700 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	44 483,64
Montant des ICNE de l'exercice N-1	44 983,64
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-500,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		16 203 000,00	0,00	16 992 800,00	16 992 800,00	16 992 800,00
013	Atténuations de charges (3)	100 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
6032	Variat. stocks autres approvisionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	50 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	50 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	428 632,00	0,00	564 500,00	564 500,00	564 500,00
7013	Ventes de produits résiduels	1 832,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	16 800,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
70323	Red. occupation dom. public	15 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	15 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	100 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	6 214 658,00	0,00	6 229 658,00	6 229 658,00	6 229 658,00
73211	Attribution de compensation	5 877 676,00	0,00	5 877 676,00	5 877 676,00	5 877 676,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	155 000,00	0,00	152 000,00	152 000,00	152 000,00
73221	FNGIR	1 982,00	0,00	1 982,00	1 982,00	1 982,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	180 000,00	0,00	198 000,00	198 000,00	198 000,00
731	Fiscalité locale	3 924 500,00	0,00	4 272 500,00	4 272 500,00	4 272 500,00
73111	Impôts directs locaux	3 650 000,00	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	170 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
73154	Droits de place	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
73176	Taxes funéraires	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	5 433 500,00	0,00	5 652 100,00	5 652 100,00	5 652 100,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	985 000,00	0,00	960 000,00	960 000,00	960 000,00
741123	DSU des communes	2 700 000,00	0,00	2 840 000,00	2 840 000,00	2 840 000,00
741127	DNP des communes	150 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
744	FCTVA	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participation GFP de rattachement	40 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
747888	Autres	250 000,00	0,00	260 000,00	260 000,00	260 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	1 250 000,00	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	2 100,00	2 100,00	2 100,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	89 500,00	0,00	51 042,00	51 042,00	51 042,00
7518	Recouvrements sur autres redevables	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
756	Libéralités reçues	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	6 500,00	0,00	1 042,00	1 042,00	1 042,00
Total des recettes de gestion des services		16 190 790,00	0,00	16 969 800,00	16 969 800,00	16 969 800,00
76	Produits financiers	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		16 190 800,00	0,00	16 973 800,00	16 973 800,00	16 973 800,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	12 200,00		19 000,00	19 000,00	19 000,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte result	12 200,00		19 000,00	19 000,00	19 000,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		12 200,00		19 000,00	19 000,00	19 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					10 400 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					10 400 000,00									
20130118	CAISSE D'EPARGNE	12/07/2013	05/09/2014	05/09/2014	2 000 000,00	F		5,000	0,000		A	P	N	A-1
590980E	CAISSE D'EPARGNE LILLE	27/06/2022	01/08/2022	25/11/2022	3 000 000,00	F		1,510	0,000		T	C		A-1
590981E	CAISSE D'EPARGNE LILLE	27/06/2022	01/08/2022	25/11/2022	500 000,00	F		1,510	0,000		T	P		A-1
6837269	CAISSE D'EPARGNE	25/12/2005	25/04/2006	25/04/2006	1 500 000,00	F		3,470	0,000		A	P	N	A-1
7493946	CAISSE D'EPARGNE	24/12/2008	25/02/2009	25/02/2009	1 400 000,00	F		4,280	0,000		M	P	N	A-1
7616069	CAISSE D'EPARGNE	01/11/2009	15/02/2010	15/02/2010	1 500 000,00	F		3,830	0,000		A	P	N	A-1
MON542206EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	31/01/2022	22/02/2022	01/06/2022	500 000,00	F		0,520	0,000		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

HARNES - VILLE - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					10 400 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		6 104 974,64					697 745,16	152 375,65	0,00	37 188,26
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 104 974,64					697 745,16	152 375,65	0,00	37 188,26
20130118	N	0,00	A-1	1 537 932,81	15,00	F		0,000	65 008,27	76 896,64	0,00	23 542,65
590980E		0,00	A-1	2 950 000,00	14,00	F		0,000	200 000,00	43 412,50	0,00	4 037,15
590981E		0,00	A-1	488 396,47	9,00	F		0,000	46 853,81	7 110,31	0,00	648,21
6837269	N	0,00	A-1	288 271,62	2,00	F		0,000	92 841,22	9 974,20	0,00	4 618,78
7493946	N	0,00	A-1	133 825,48	1,00	F		0,000	123 310,59	3 327,45	0,00	7,41
7616069	N	0,00	A-1	244 048,26	1,00	F		0,000	119 731,27	9 347,05	0,00	4 161,27
MON542206EUR		0,00	A-1	462 500,00	9,00	F		0,000	50 000,00	2 307,50	0,00	172,79
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

HARNES - VILLE - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 104 974,64					697 745,16	152 375,65	0,00	37 188,26

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 104 974,64	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					49 799 678,83	39 320 794,70										826 342,51	1 350 554,55	
HABITAT DU NORD	2011	P	PLUS 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	187 779,00	155 243,86	28,00	A	R	0,000	R		0,000	A-1		4 418,53	3 509,43	
HABITAT DU NORD	2017	P	CONSTRUCTION - PLAI 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	247 517,00	219 464,48	34,00	A	R	0,000	R		0,000	A-1		1 207,05	5 703,42	
HABITAT DU NORD	2017	P	FONCIER - PLUS 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	256 625,00	237 993,79	44,00	A	R	0,000	R		0,000	A-1		3 212,92	3 878,50	
HABITAT DU NORD	2017	P	CONSTRUCTION - PLUS 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	874 495,00	789 059,32	34,00	A	R	0,000	R		0,000	A-1		10 652,30	17 785,35	
HABITAT DU NORD	2017	P	FONCIER - PLAI 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	68 485,00	62 450,37	44,00	A	R	0,000	R		0,000	A-1		343,48	1 226,91	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABITAT DU NORD	2008	P	PEX 09	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	7 962 509,00	6 186 649,52	20,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		296 959,18	177 117,62		
HABITAT DU NORD	2017	P	PAM 10	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 343 377,92	1 129 849,87	21,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		15 252,97	44 450,65		
HLI	2009	P	AMELIORATION - PLAIB 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	151 888,00	106 129,63	26,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1		583,71	3 656,88		
HLI	2009	P	FONCIER - PLAIB 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	57 522,00	44 048,78	36,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1		242,27	1 076,74		
MAISONS & CITES	2014	P	CONSTRUCTION - PLUS 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	865 312,00	738 975,27	31,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		13 671,04	17 134,89		
MAISONS & CITES	2014	P	FONCIER - PLUS 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	302 598,00	270 748,87	41,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		5 008,85	4 319,66		
MAISONS & CITES	2015	P	CONSTRUCTION - PLUS 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 007 185,00	1 741 215,46	32,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		27 859,45	40 465,96		
MAISONS & CITES	2015	P	FONCIER - PLUS 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	211 434,00	190 923,70	42,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		3 054,78	3 120,54		
MAISONS & CITES	2015	P	CONSTRUCTION - PLAIB 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	889 854,00	753 873,22	32,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		6 030,99	20 052,40		
MAISONS & CITES	2015	P	FONCIER - PLAIB 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	93 736,00	82 750,51	42,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		662,00	1 619,98		
MAISONS & CITES	2015	P	FONCIER - PLUS 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	616 731,00	553 187,93	42,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		7 468,04	9 574,34		
MAISONS & CITES	2015	P	CONSTRUCTION - PLUS 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 479 741,00	2 135 931,39	32,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		28 835,07	51 803,47		
MAISONS & CITES	2015	P	FONCIER - PLAIB 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	259 471,00	227 284,84	42,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		1 250,07	4 699,73		
MAISONS & CITES	2015	P	CONSTRUCTION - PLAIB 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 033 366,00	868 495,14	32,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		4 776,72	24 073,99		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
MAISONS & CITES	2018	P	CONSTRUCTION - PLA1 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 576 829,00	1 434 253,37	35,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		7 888,39	36 135,36		
MAISONS & CITES	2018	P	FONCIER - PLA1 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	555 440,00	516 392,97	45,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		2 840,16	9 896,35		
MAISONS & CITES	2018	P	CONSTRUCTION - PLUS 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 243 617,00	2 991 814,41	35,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		40 389,49	65 089,48		
MAISONS & CITES	2018	P	FONCIER - PLUS 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 332 962,00	1 256 065,11	45,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		16 956,88	19 877,39		
MAISONS & CITES	2019	P	FONCIER - PLA1 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	122 146,00	115 723,60	46,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		636,48	2 164,39		
MAISONS & CITES	2019	P	CONSTRUCTION - PLA1 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	546 607,00	509 641,02	36,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		2 803,03	12 457,78		
MAISONS & CITES	2019	P	CONSTRUCTION - PLUS 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 340 067,00	1 262 570,20	36,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		17 044,70	26 532,85		
MAISONS & CITES	2019	P	FONCIER - PLUS 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	279 979,00	267 946,86	46,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		3 617,28	4 119,49		
MAISONS & CITES	2018	P	FONCIER - PLA1 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	62 262,00	57 885,02	45,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		318,37	1 109,33		
MAISONS & CITES	2018	P	CONSTRUCTION - PLA1 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	187 129,00	170 208,93	35,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		936,15	4 288,34		
MAISONS & CITES	2018	P	CONSTRUCTION - PLUS 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	543 029,00	500 873,58	35,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		6 761,79	10 896,93		
MAISONS & CITES	2018	P	FONCIER - PLUS 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	181 124,00	170 675,19	45,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		2 304,12	2 700,95		
PACT DU PAS DE CALAIS	2008	P	AMELIORATION - PLA90	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26 195,87	9 425,29	5,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1		263,91	1 464,47		
PACT DU PAS DE CALAIS	2008	P	AMELIORATION - PLA90	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26 260,10	9 448,53	5,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1		264,56	1 468,05		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PAS DE CALAIS HABITAT	2010	P	CONSTRUCTION - PFE 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	337 140,00	247 822,62	27,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		2 131,27	7 865,72		
PAS DE CALAIS HABITAT	2010	P	CONSTRUCTION - PLUS 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 499 180,00	2 016 691,86	27,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		57 475,72	48 038,76		
PAS DE CALAIS HABITAT	2010	P	CONSTRUCTION - PLAI 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	330 730,00	251 868,65	27,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1		3 903,96	7 252,55		
PAS DE CALAIS HABITAT	2017	P	PEX 09	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	117 161,27	30 478,95	1,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		411,47	15 137,30		
SIA HABITAT	2010	P	CONSTRUCTION - PLAI 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	194 734,00	150 091,57	27,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1		2 701,65	4 169,69		
SIA HABITAT	2010	P	FONCIER - PLAI 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	43 578,00	36 353,71	37,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		654,37	674,76		
SIA HABITAT	2010	P	CONSTRUCTION - PLUS 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	905 682,00	723 359,99	27,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1		18 807,36	17 881,84		
SIA HABITAT	2010	P	FONCIER - PLUS 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	264 092,00	214 960,34	29,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		5 588,97	4 818,75		
SIA HABITAT	2006	P	AMELIORATION - PLAI 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	54 840,00	37 078,53	18,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1		1 205,05	1 441,17		
SIA HABITAT	2008	P	CONSTRUCTION - PLUS 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	224 827,00	164 023,42	25,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		3 034,43	4 969,63		
SIA HABITAT	2008	P	FONCIER - PLUS 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30 780,00	24 778,99	35,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		458,41	490,48		
SIA HABITAT	2009	P	CONSTRUCTION - PLUS 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	335 340,00	251 926,56	26,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1		4 660,64	7 277,78		
SIA HABITAT	2009	P	FONCIER - PLUS 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	170 423,00	139 863,00	36,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1		2 587,47	2 666,34		
SIA HABITAT	2011	P	CONSTRUCTION - PLUS 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	618 979,00	511 048,01	28,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1		14 564,87	11 568,20		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SIA HABITAT	2011	P	FONCIER - PLUS 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	148 671,00	131 162,96	38,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1		3 738,14	1 876,54		
SIA HABITAT	2011	P	CONSTRUCTION - PLAI 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	217 491,00	174 037,10	28,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		3 567,76	4 452,67		
SIA HABITAT	2011	P	FONCIER - PLAI 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	43 172,00	37 031,58	38,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		759,15	629,20		
SIA HABITAT	2018	P	REHABILITATION - PAM 10	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	42 873,93	35 610,36	16,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1		480,74	1 877,59		
SIA HABITAT	2014	P	REHABILITATION - PEPR 08	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	280 000,00	171 671,51	11,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		944,19	13 878,35		
SIA HABITAT	2009	P	FONCIER - PLS	CREDIT FONCIER DE FRANCE	62 770,00	57 634,66	36,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		2 956,66	550,97		
SIA HABITAT	2014	P	REHABILITATION - PEPR 10	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	216 000,00	149 787,57	16,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		748,94	8 463,86		
SIA HABITAT	2014	P	REHABILITATION - PAM 10	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	285 571,36	248 616,77	26,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1		3 356,33	7 692,92		
SIA HABITAT	2012	P	CONSTRUCTION	CREDIT COOPERATIF	60 550,00	42 908,43	14,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1		1 664,85	2 162,07		
SIA HABITAT	1995	P	CONSTRUCTION - APL90	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24 620,52	8 881,26	7,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		355,25	963,85		
SIA HABITAT	1996	P	CONSTRUCTION - APL90	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	34 727,89	13 834,28	8,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		553,37	1 307,26		
SIA HABITAT	2007	P	CONSTRUCTION - GAATS 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	43 533,93	10 962,57	3,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		278,45	2 638,42		
SIA HABITAT	2007	P	CONSTRUCTION - GAATS 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	40 863,37	10 290,19	3,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		261,37	2 476,56		
SIA HABITAT	2007	P	CONSTRUCTION - GAATS 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	647 791,77	157 859,93	3,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		3 236,13	38 271,95		
SIA HABITAT	2007	P	CONSTRUCTION - GAPLA 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	95 031,70	24 581,58	3,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		725,16	5 880,04		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SIA HABITAT	2007	P	CONSTRUCTION - GAPLA 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	102 280,42	20 283,70	2,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		496,95	6 598,25		
SIA HABITAT	2007	P	CONSTRUCTION - GAPLA 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 084 062,90	639 484,15	4,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		18 864,78	120 570,22		
SIA HABITAT	2008	P	CONSTRUCTION - GAPLA 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	466 917,35	199 090,37	7,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		4 877,71	22 829,73		
SIA HABITAT	2007	P	CONSTRUCTION - GAPLA 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	486 456,96	183 636,87	6,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		4 499,10	24 367,84		
SIA HABITAT	2008	P	REHABILITATION - GPAMA 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	345 268,95	27 119,31	0,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		664,42	27 119,31		
SIA HABITAT	2007	P	AMELIORATION - GPCDR 98	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	252 724,52	71 721,45	4,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		1 269,47	13 845,41		
SIA HABITAT	2007	P	CONSTRUCTION - GPCDR 98	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	81 044,17	26 579,92	4,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		1 068,51	4 905,43		
SIA HABITAT	2017	P	CONSTRUCTION - GPCDR 98	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	154 714,69	112 811,05	11,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		1 522,95	8 723,18		
SIA HABITAT	2018	P	CONSTRUCTION - GPLAR 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	81 016,78	46 213,40	4,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		623,88	8 996,47		
SIA HABITAT	2018	P	AMELIORATION - GPLAR 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10 578,08	6 565,67	5,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		114,90	1 047,37		
SIA HABITAT	2018	P	REHABILITATION - GPLAR 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18 710,96	12 316,25	6,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		215,53	1 669,23		
SIA HABITAT	2017	P	CONSTRUCTION - GPLAR 98	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	495 637,70	414 875,48	17,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		12 612,21	17 654,95		
SIA HABITAT	2017	P	CONSTRUCTION - GPLAR 98	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	545 598,23	464 785,57	21,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		9 063,32	17 120,21		
SIA HABITAT	2018	P	CONSTRUCTION - GPLAR 98	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	216 732,94	187 212,08	19,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		3 650,64	7 743,47		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SIA HABITAT	2018	P	CONSTRUCTION - GPLAR 98	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 481 016,62	1 289 365,20	20,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		25 142,62	50 271,16		
SIA HABITAT	2017	P	AMELIORATION - GPLU 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24 159,26	20 040,69	19,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		310,63	862,41		
SIA HABITAT	2017	P	REHABILITATION - PAM 10	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	285 571,36	248 616,77	26,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		3 356,33	7 692,92		
SIA HABITAT	2014	P	REHABILITATION - PEPR 10	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	216 000,00	149 787,57	16,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		748,94	8 463,86		
SIA HABITAT	2020	P	PLACD 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 249,04	1 364,28	2,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		15,14	449,76		
SIA HABITAT	1991	P	CONSTRUCTION - PLACD 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 012,33	336,35	2,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		16,62	106,73		
SIA HABITAT	1997	P	AMELIORATION - PLATS 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26 297,46	8 830,70	6,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		353,23	1 118,08		
SIA HABITAT	1998	P	CONSTRUCTION - PLATS 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	52 297,37	44 056,05	17,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		682,87	2 140,78		
SIA HABITAT	1998	P	CONSTRUCTION - PLATS 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	192 149,43	155 957,93	17,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		2 417,35	7 578,33		
SIA HABITAT	1978	P	CONSTRUCTION - PLR 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	16 205,33	462,83	0,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		5,55	462,83		
SIA HABITAT	1979	P	CONSTRUCTION - PLR 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15 930,92	869,49	1,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		8,69	432,68		
SIA HABITAT	1978	P	CONSTRUCTION - PLR 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18 888,43	539,08	0,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		6,47	539,08		
SIA HABITAT	1978	P	CONSTRUCTION - PLR 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	8 293,23	236,58	0,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		2,84	236,58		
SIA HABITAT	1980	P	CONSTRUCTION - PLR 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19 772,64	1 673,42	2,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		20,08	551,14		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SIA HABITAT	1980	P	CONSTRUCTION - PLR 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18 857,94	1 595,78	2,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		19,15	525,65		
SIA HABITAT	1980	P	CONSTRUCTION - PLR 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12 988,66	1 098,97	2,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		13,19	362,05		
SIA HABITAT	1980	P	CONSRTRUCTION - PLR 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	6 555,31	554,76	2,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		6,66	182,72		
SIA HABITAT	1979	P	CONSTRUCTION - PLR 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 369,12	184,01	1,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		1,84	91,50		
SIA HABITAT	2017	P	CONSTRUCTION - RARSC 02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	175 202,98	117 990,94	8,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		2 300,82	12 120,41		
SOCIETE IMMO GRAND HAINAUT	2017	P	PLUS 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 142 778,95	1 877 774,07	25,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		36 616,59	56 141,45		
SOCIETE IMMO GRAND HAINAUT	2018	P	GPLU 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23 065,87	19 361,86	17,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		261,39	957,46		
SOCIETE IMMO GRAND HAINAUT	2018	P	PLATS 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	112 648,17	95 466,61	18,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		1 288,80	4 441,33		
SOCIETE IMMO GRAND HAINAUT	2011	P	PLACD 11	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	95 495,34	57 866,35	2,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		578,66	19 097,18		
SOCIETE IMMO GRAND HAINAUT	2011	P	PLUS 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	427 724,78	405 606,22	30,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		4 056,06	11 225,45		
SOLIHA BATISSEUR HDF (ex Habitat pact lille)	2001	P	FONCIER - PLA90 03	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22 410,01	17 429,93	28,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1		644,91	345,24		
SOLIHA BATISSEUR HDF (ex Habitat pact lille)	2001	P	FONCIER - PLA90 03	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	13 720,41	10 671,55	28,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1		394,85	211,36		
SOLIHA BATISSEUR HDF (ex Habitat pact lille)	2007	P	AMELIORATION - PLAIB 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31 173,00	21 292,43	19,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1		585,54	812,77		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOLIHA BATISSEUR HDF (ex Habitat pact lille)	2007	P	FONCIER - PLAIB 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	14 153,00	11 687,06	34,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1		321,39	202,85		
SOLIHA BATISSEUR HDF (ex Habitat pact lille)	2009	P	FONCIER - PLAIB 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	88 713,00	67 934,07	36,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1		373,64	1 660,59		
SOLIHA BATISSEUR HDF (ex Habitat pact lille)	2009	P	AMELIORATION - PLAIB 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31 407,00	21 189,02	25,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1		116,54	760,32		
SOLIHA BATISSEUR HDF (ex Habitat pact lille)	2017	P	REHABILITATION - PEX 09	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	316 679,00	280 012,66	29,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		3 780,17	7 632,92		
SOLIHA BATISSEUR HDF (ex Habitat pact lille)	1998	P	AMELIORATION - PLA90	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	42 990,62	16 194,21	7,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		647,77	1 757,49		
SOLIHA BATISSEUR HDF (ex Habitat pact lille)	1998	P	AMELIORATION - PLA90	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26 678,58	10 049,38	7,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		401,98	1 090,65		
SOLIHA BATISSEUR HDF (ex Habitat pact lille)	1999	P	AMELIORATION - PLA90	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	45 124,91	18 464,54	8,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		701,65	1 759,13		
SOLIHA BATISSEUR HDF (ex Habitat pact lille)	2000	P	AMELIORATION - PLA90	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17 074,29	7 174,02	9,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		218,81	624,33		
SOLIHA BATISSEUR HDF (ex Habitat pact lille)	2001	P	AMELIORATION - PLA90	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	9 756,74	5 405,58	13,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		200,01	301,64		
SOLIHA BATISSEUR HDF (ex Habitat pact lille)	2001	P	AMELIORATION - PLA90	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	7 622,45	4 223,21	13,00	A	R	0,000	R	0,000	A-1		156,26	235,65		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOLIBA BATISSEUR HDF (ex Habitat pact lille)	2006	P	REHABILITATION -	CAISSE D'EPARGNE LILLE	106 473,00	74 318,28	16,00	M	R		0,000	R		0,000	A-1		3 697,24	3 070,16
TOTAL GENERAL					49 799 678,83	39 320 794,70											826 342,51	1 350 554,55

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		59,00	0,00	59,00	41,00	0,00	41,00
ADJOINT ADM. PRIN. 1ERE CLASSE	C	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
ADJOINT ADM. PRIN. 2EME CLASSE	C	14,00	0,00	14,00	7,00	0,00	7,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	16,00	0,00	16,00	13,00	0,00	13,00
ATTACHE	A	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
ATTACHE HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
DIRECTEUR TERRITORIAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR	B	7,00	0,00	7,00	5,00	0,00	5,00
REDACTEUR PRIN. 1ERE CLASSE	B	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
REDACTEUR PRIN. 2EME CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		135,00	0,00	135,00	106,14	0,00	106,14
ADJOINT TECHNIQUE	C	81,00	0,00	81,00	68,14	0,00	68,14
ADJT TECH PPAL 1ERE CLASSE	C	10,00	0,00	10,00	9,00	0,00	9,00
ADJT TECH PPAL 2EME CLASSE	C	21,00	0,00	21,00	17,00	0,00	17,00
AGENT DE MAITRISE	C	7,00	0,00	7,00	3,00	0,00	3,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
INGENIEUR	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN	B	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN PPAL DE 1ERE CL	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
TECHNICIEN PPAL DE 2EME CL	B	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		11,00	0,00	11,00	7,00	0,00	7,00
ASSISTANT SOCIO EDUCATIF	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ASSISTANT SOCIO EDUCATIF PRINCIPAL	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ASTEM PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	8,00	0,00	8,00	6,00	0,00	6,00
CONSEILLER SOCIO EDUCATIF	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS 1IERE CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS 2IEME CLASSE	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
MONITEUR EDUCATEUR	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		12,00	0,00	12,00	8,00	0,00	8,00
CONSEILLER DES APS	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
EDUCATEUR PPAL DE 1ERE CLASSE	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
EDUCATEUR PPAL DE 2EME CLASSE	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
EDUCATEUR SPORTIF	B	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
OPERATEUR APS PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
OPERATEUR QUALIFIE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		30,00	0,00	30,00	18,08	0,00	18,08
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT PATRIMOINE PRIN 1ERE CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT PATRIMOINE PRIN 2EM CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
ASSIS. ENSEIG. ARTIST. PRIN. 1IERE CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ASSIS. ENSEIG. ARTIST. PRIN. 2IEME CLASSE	B	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
ASSIS. ENSEIG. ARTISTIQUE	B	8,00	0,00	8,00	4,08	0,00	4,08
ASSISTANT DE CONSERVATION	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 2IEME CLASSE	B	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
BIBLIOTHECAIRE	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		29,00	0,00	29,00	19,02	0,00	19,02
ADJOINT D'ANIMATION	C	18,00	0,00	18,00	10,02	0,00	10,02
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2IEME CLASSE	C	8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
ANIMATEUR	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ANIMATEUR PRIN DE 1IERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ANIMATEUR PRIN DE 2IEME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		13,00	0,00	13,00	8,00	0,00	8,00
BRIGADIER	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
CHEF DE SERV DE POLICE PRINC 1ERE CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CHEF DE SERV DE POLICE PRINC 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CHEF SERVICE DE POLICE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
GARDIEN-BRIGADIER	C	7,00	0,00	7,00	5,00	0,00	5,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		289,00	1,00	290,00	207,99	0,00	207,99

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.